

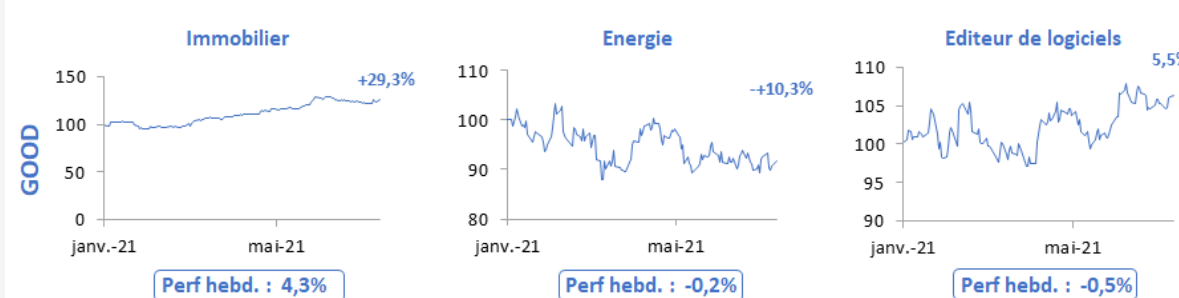


Le Good / Not Good de la semaine

Belle performance cette semaine de l'Immobilier qui surperforme largement le CAC small

Good

Le trio de tête se compose cette semaine des secteurs de l'Immobilier (+4,3%), de l'Energie (-0,2%) ainsi que des Editeurs de Logiciels (-0,5%). En effet, il surperforme le CAC Small qui une fois de plus enregistre une baisse sur la semaine de -2,7%.



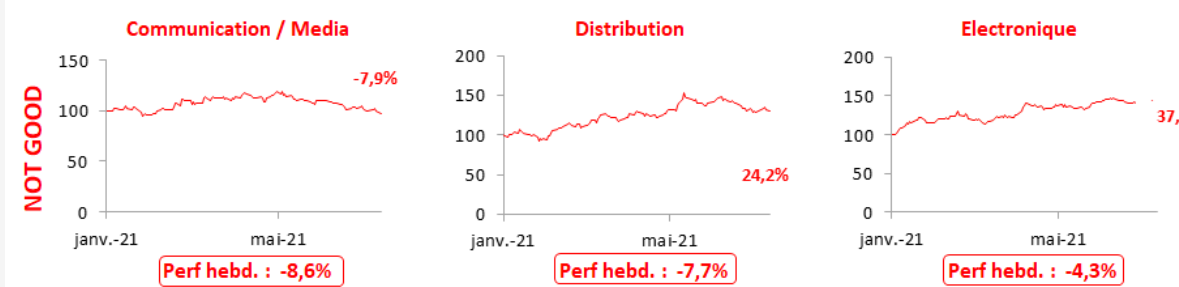
C'est le secteur de l'**Immobilier** qui affiche la meilleure performance cette semaine et se démarque en poursuivant sa bonne lancée sur le début d'année (+29,3% YTD), boostée par la levée des restrictions sanitaires qui permet la reprise de l'activité. Le secteur peut compter sur les bonnes performances de ses entreprises phares Altarea (+5,3%), Hexaom (+0,4%) ainsi que la Societe Centrale des Bois et Scie (+1,6%) pour le placer en première position. Dans le détail, le promoteur Altarea profite de l'annonce de l'acquisition stratégique de 60% de la société de gestion d'actifs Primonial pour 1,9 Mds\$. Une fois encore, après le tournant pris avec le rachat de Codegim en 2007, le Groupe élargit ses activités pour assoir sa domination sur le marché et pour agir sur l'ensemble de la chaîne de valeur immobilière.

L'**Energie** renoue avec notre GOOD et malgré une performance légèrement à la baisse, occupe la troisième place, soutenue par les performances plutôt bien orientées de Voltalia (+0,9%) et de Engie EPS (+0,1%). En effet, l'exploitant de centrales électriques à partir d'énergies renouvelables Voltalia consolide son cours après avoir petit à petit repris ses niveaux d'activité pré-crise, notamment avec la mise en service totale des parcs VSM3 et VSM4 dans le complexe de Serra Branca au Brésil. Le titre semble alors bien orienté à moyen terme et le Groupe devrait pouvoir atteindre ses objectifs (EBITDA 2021 autour de 170 M€, EBITDA 2023 entre 275 et 300 M€).

Les **Éditeurs de Logiciels** clôturent ce GOOD et se retrouvent pour la deuxième fois consécutive dedans, sous l'impulsion de la semaine à la hausse de Lectra (+3,0%), Axway Software (+0,7%) ainsi que Claranova (+3,6%). L'accélération du processus de digitalisation des entreprises avec la crise sanitaire a eu un impact globalement positif sur les performances des éditeurs de logiciels, dont les 100 premiers ont progressé de 6,6% en 2020 avec en fer de lance le business modèle du Saas particulièrement exportable. Dans ce contexte, l'entreprise spécialisée dans les logiciels de découpe automatique Lectra affiche la meilleure performance du secteur cette semaine dans l'attente de sa prochaine publication de résultats S1 fin juillet après un T1 marquant le retour de l'activité et ponctué par les acquisitions de Gerber Technology et Neteven.

Not Good

En revanche, les secteurs ayant les moins bien performés sur la semaine sont les secteurs des Communication / Média (-8,6%), de la Distribution (-7,7%) et de l'Electronique (-4,3%). Affichant une baisse significative, ils ne parviennent pas à tirer leur épingle du jeu et restent sur des niveaux inférieurs au CAC Small (-2,7%).



Pour la 2^{ème} fois consécutive, on retrouve dans le NOT GOOD le secteur des **Communication / Média**, dans le dur à l'approche de l'été alors que le flou autour des mesures de restrictions sanitaires perdure malgré la vaccination qui gagne du terrain. Une fois encore, on retrouve les entreprises GL Events (-15,9%), Solocal Group (-12,2%) ainsi que EuropaCorp (-4,0%) qui poursuivent sur leur phase descendante, en manque de visibilité. Le groupe lyonnais d'évènementiel, GL Events, déjà bien impacté par la crise du Covid, pensait que la levée des restrictions serait synonyme de reprise de pleine activité, en signant notamment de beaux contrats (Samaritaine à Paris). Mais la recrudescence du virus armé de ses différents variants déjoue les plans de l'entreprise à moyen terme. Cependant, le groupe reste confiant quant au retour de la croissance et affirme avoir mis à profit les enseignements de l'épidémie, notamment en diversifiant ses activités, pour afficher une meilleure résilience à ce type d'évènements dans le futur.

Retournement de situation pour le secteur de la **Distribution** qui, la semaine dernière, ressortait dans le haut de fourchette du GOOD. Cette fois-ci, le secteur ralentit nettement sous l'impulsion de SMCP (-17,2%) et de CAFOM (-2,4%). L'enseigne regroupant les marques de prêt-à-porter haut de gamme Sandro, Maje, Claudie Pierlot et De Fursac (SMCP) se trouve dans la tourmente après l'ouverture d'une enquête par le Parquet national antiterroriste français (Pnat) contre quatre entreprises de l'industrie du textile pour recel de crimes contre l'humanité. En effet, la procédure concerne un lien présumé avec le travail forcé des membres de la communauté Ouighours dans la province chinoise du Xinjiang. La plainte aurait été déposée par plusieurs ONG en avril pour « recel de crime et traite des êtres humains en bande organisée ». Cela s'inscrit dans le récent contexte d'accusation des Etats-Unis, et une bonne partie du monde occidental, de génocide et exploitation de plus d'un million de personnes dans des camps de travail forcé.

Pour finir, le secteur de l'**Electronique** affiche une performance à la baisse cette semaine, malgré une tendance générale à la hausse depuis le début de l'année (+37,4% YTD). Le secteur doit ce résultat aux contre-performances boursières significatives de X-Fab Silicon (-5,1%), Technicolor (-9,5%) ainsi que GEA (2,5%). A l'image du secteur, le fondeur de semi-conducteurs est sur une bonne dynamique depuis le début de l'année, toujours dans un contexte de forte demande mondiale sur ces types de composants en pénurie. Le premier ministre Jean Castex appelle alors à l'« accélération du déploiement du plan de relance » pour une croissance « vigoureuse » durant la reprise, avec en chef de file sur le secteur X-Fab qui avait bénéficié d'une aide de 5 M€. Si la Direction affirme à nouveau que l'impact de la crise sanitaire ne permet pas encore de faire face à la pénurie, avec une demande plus rapide que prévue notamment due à l'accélération de l'offre de voitures électriques, l'Etat affirme s'inscrire en soutien des grandes entreprises de l'industrie. Dès lors, les perspectives de l'entreprise restent bien orientées dans un secteur porteur et voué à accueillir une main d'œuvre grandissante dans les prochaines années.

* Performance du 06 juillet au 12 juillet 2021

Inscrivez un ami à la newsletter



Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Cyril Cohen et de Tanjuy Barbier

"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotions) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant désignées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

Copyright © 2021 EuroLand Corporate. All rights reserved.

Want to change how you receive these emails? You can update your preferences or unsubscribe from this list.

